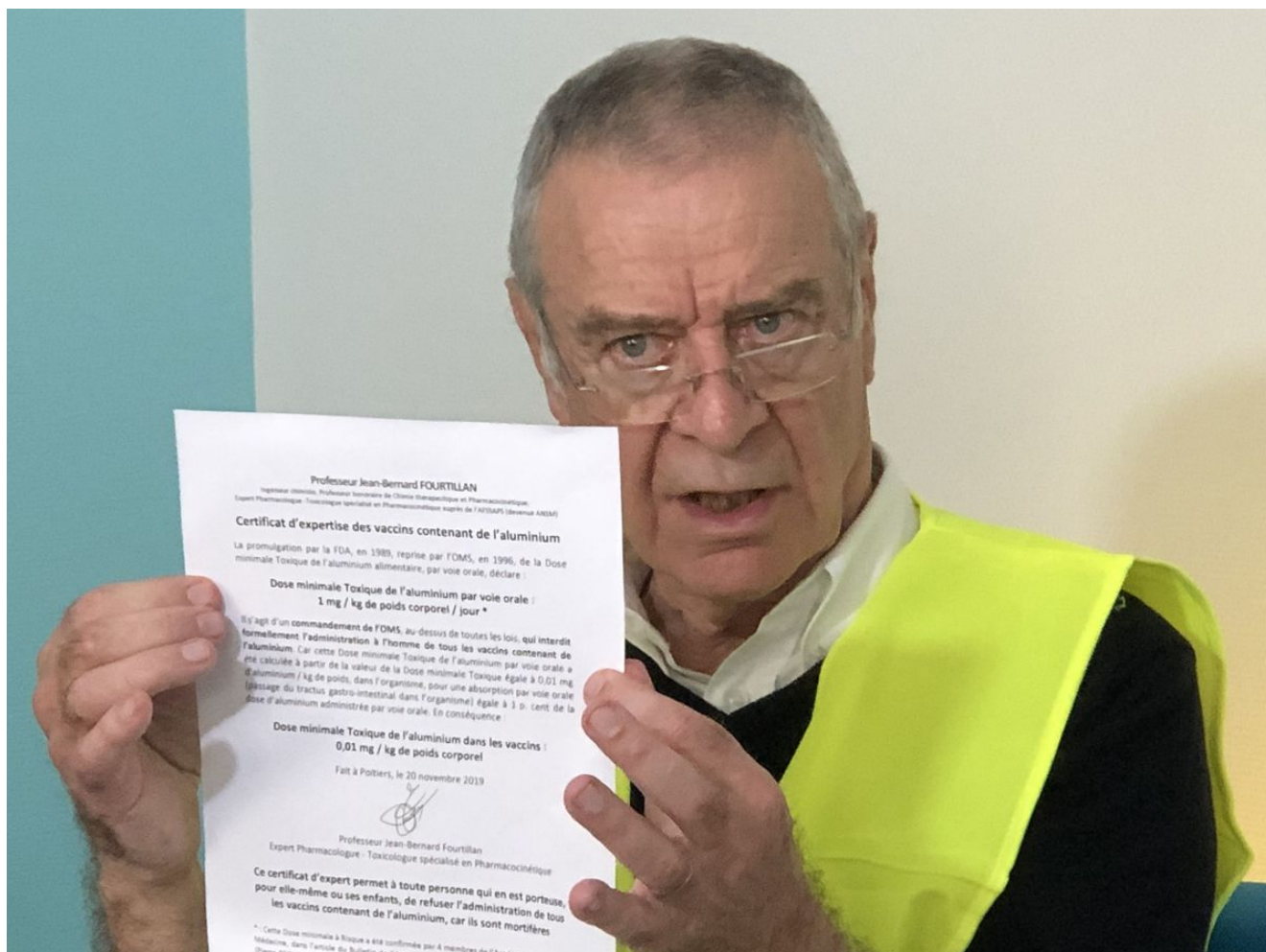


Énorme scandale : le Pr Fourtillan jeté en prison avant d'être interné !



Nous sommes décidément revenus dans la défunte URSS de Staline... Et les tenants officiels de la médecine me font irrésistiblement penser à ceux qui ont condamné Galilée pour hérésie (il n'a échappé à la torture et au bûcher qu'après s'être rétracté... pas trop le choix). Retour aux âges sombres, retour à l'Inquisition, à l'obscurantisme, avec des mandarins refusant les avancées de la science si elle ne vient pas d'eux...

Je commence à comprendre le fond de l'affaire de l'internement en psychiatrie du très grand monsieur qu'est le professeur [Fourtillan](#).

Il avait été arrêté et mis détention provisoire, à 77 ans, pour avoir inventé et testé un système de patchs censés lutter contre Alzheimer et Parkinson (entre autres), maladies à cette heure incurables... Accusé donc d'avoir organisé des « essais cliniques sauvages »...

Lors de la détention (nécessaire quand un vieux scientifique essaie de sortir des malades de leur enfer, sans qu'ils ne courent quelque risque que ce soit !), un médecin a examiné le professeur et l'a fait interner par décision préfectorale. Il semble que le professeur n'ait pas contesté son enfermement parce que quand on refuse, on est mis sous sédation, ce qui ne l'est pas dans la situation inverse. À vérifier...

En tout cas, j'ai le cœur serré et la révolte qui gronde en moi en voyant les racailles interpellées lors d'un énième cambriolage relâchées immédiatement quand un vieux professeur, qui a consacré sa vie à la recherche et à soigner autrui, est emprisonné puis interné. Ils vont très loin, ils sont en train de taper sur tout ce qui est contraire à la doxa et aux intérêts de Big Pharma. Très clairement.

`Je marche sur des œufs en écrivant cet article, puisque je ne suis pas médecin, pas scientifique... je ne peux donc parler qu'au conditionnel en essayant de voir clair et d'utiliser le bon sens, chose au monde la moins bien partagée en un siècle où un traitement simple, quasi gratuit, l'hydroxychloroquine, a été interdit ! Et il y a un rapport étroit entre ce qui arrive à Fourtillan et ce qui arrive à Raoult (plainte du Conseil de l'Ordre, acharnement contre l'hydroxychloroquine), à Perronne à qui on arrache ses fonctions et à tous les autres qui sont intimidés, limogés, Sacré, Fouché...

Mon bon sens me dit que, lorsque la médecine officielle n'a pas de réponse à des maladies terribles comme Alzheimer et que la seule issue est la démence, recroquevillé dans un fauteuil en Ehpad, incapable de bouger, de parler, de comprendre, de reconnaître... si un pharmacien, professeur agrégé de chimie

thérapeutique, expert en toxico-cinétique... qui a un CV impressionnant (400 publications et 15 brevets entre 1994 et 2015), prétend avoir découvert une molécule peut-être efficace, la valentonine, la logique est/serait de le laisser tester ses patchs totalement inoffensifs par ailleurs sur des VOLONTAIRES pour qui c'est la dernière chance ! Ce devrait même être non pas logique mais une priorité nationale !

Je ne suis pas médecin mais, en sus de ma logique évoquée dans le paragraphe ci-dessus, il se trouve que je fais confiance au docteur Joyeux, qui a lui aussi un CV plus qu'impressionnant, en qui j'ai toute confiance pour sa lutte contre les 11 vaccins infligés à nos pauvres enfants et son souci du rôle de l'alimentation dans les cancers et maladies dégénératives, qui a pris la peine d'écrire un long article sur le parcours de Fourtillan, ses découvertes, ses essais, son patch... Il explique ce qu'est la valentonine et comment se passent les tests et essais de patchs dans le centre de Poitiers que dirige le malheureux médecin enfermé.

<https://www.famillessanteprevention.org/lettres/communique-a-propos-de-la-transparence-des-professeurs-jean-bernard-fourtillan-et-henri-joyeux-la-decouverte-de-la-valentonine-le-fonds-josefa-lessai-clinique-sa/>

Joyeux raconte dans son article le parcours de Fourtillan et comment il a découvert la valentonine, notamment en partant des travaux de chercheurs américains, Lerner et Isaac sur la mélatonine et une enzyme en 6-MH.

Il se trouve que Fourtillan est croyant et qu'il travaille depuis toujours dans une abbaye qu'il a transformée en centre d'accueil et où il propose les essais de ses patchs, l'abbaye de Sainte-Croix à Poitiers. Il a donc tenu des propos qui ont contribué à le discréditer en affirmant que ses découvertes lui auraient été intellectuellement révélées par les mânes d'une religieuse de la société du Sacré-Cœur de Poitiers, décédée en 1923 à l'âge de 33 ans, sœur Josefa Menendez.

Propos qui, en ces temps où les encreurs de mouche et les inquisiteurs prospèrent, ne pouvait pas lui faire que des amis.

Je ne peux pas vous dire ici que la valentonine est un traitement d'avenir, que le professeur Fourtillan est complètement sain d'esprit... je n'en ai aucune preuve. Mais je sais qu'un homme capable de tenir le discours et la démonstration qu'il a faites dans *Hold-Up* n'est pas atteint d'Alzheimer. Je ne sais si les brevets qu'il a montrés sont authentiques ou bien s'il les a fabriqués mais ce que je sais c'est que, si c'était le cas, un procès aurait suffi pour faire la lumière. Une mise en détention suivie d'un enfermement en HP d'un homme de 77 ans qui n'a jamais blessé ni tué personne, au contraire, c'est une honte, un scandale, un retour aux âges sombres. Et cela arrive après sa participation à *Hold-Up*... Pas besoin d'être complotiste pour y voir la main de Macron-Véran et toute la clique au pouvoir payée par Big Pharma, avec l'appui du Conseil de l'Ordre...

Je vous renvoie en guise de conclusion à un édito de la très sérieuse revue NéoSanté qui défend effectivement les médecines alternatives mais dont les articles sont rédigés par des gens bien plus sérieux que ceux qui ont écrit sur l'hydroxychloroquine dans le *Lancet*...

[...]

Si vous avez manqué ce nouvel épisode de la série « haro sur la santé naturelle », voici de quoi il s'agit : avec son grand ami Jean-Bernard Fourtillan, comme lui ancien professeur de médecine, Henri Joyeux a mis sur pied une expérimentation consistant à administrer deux hormones à des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson ou d'autres pathologies neurologiques. Le but était de vérifier si l'association des molécules parvenait à réguler le sommeil des malades et, par ricochet, à améliorer leurs autres symptômes. Comme ce produit devait être diffusé sous

forme de patchs pendant la nuit, les volontaires étaient priés de séjourner brièvement dans une abbaye et de participer aux frais de l'expérience, voire de la financer généreusement si leurs moyens le permettaient. Informée de ce qu'elle assimile à un « essai clinique sauvage et illégal », l'Agence française du médicament (ANSM) y a mis fin immédiatement pour « atteinte grave au Code pénal et au Code de la santé publique ». Les 350 participants à cette étude clandestine ont été sommés de ne plus utiliser les patchs, de consulter rapidement leur médecin traitant et de réaliser urgemment un bilan de santé. La Justice a été saisie et la ministre de la Santé Agnès Buzyn a déjà promis des « sanctions et des poursuites ».

Que penser de ce ramdam politico-médiatique ? Chacun son avis, mais je pense personnellement qu'il s'agit d'un ouragan dans une pipette d'eau. Certes, il semble bien que le test réalisé par le tandem Joyeux-Fourtillan puisse être qualifié d'étude clinique et que son protocole ait été établi au mépris des règles en vigueur. En dépit de leurs dénégations et de l'invocation d'une « erreur de langage », le chirurgien-cancérologue et son ami chimiste-pharmacologue ont bel et bien tenté d'évaluer l'action d'une substance chez des « cobayes » humains, avec la circonstance aggravante que certains d'entre eux n'étaient peut-être pas pleinement conscients et consentants. Cependant, il y a tout lieu de penser que le « remède » en question – en l'occurrence deux hormones secrétées naturellement par l'organisme et que d'autres pays rangeraient probablement dans la catégorie des compléments alimentaires – ne présente absolument aucun danger pour la santé. D'ailleurs, les autorités se sont contentées d'affirmer qu'un « risque n'était pas exclu » en se gardant bien de préciser quels effets néfastes pouvaient être redoutés. Interrogé en 2016 suite à un article où Henri Joyeux annonçait son projet, le Pr Philippe Damier, vice-président du comité scientifique de l'Association France Parkinson, avait fait part de son scepticisme et de sa franche hostilité mais avait déclaré que le cocktail envisagé ne serait

« vraisemblablement pas dangereux. » La valentonine et le 6-méthoxy-harmalan – ce sont les dénominations des deux composants – sont en effet des dérivés de la mélatonine, hormone présente dans tous les organismes vivants et déjà largement employée comme aide à l'endormissement. De toute évidence, les expérimentateurs n'ont donc pas joué avec le feu alors que l'enjeu – mieux traiter deux affreuses maladies incurables – en vaut incontestablement la chandelle. Quand bien même une fin honorable ne peut justifier des moyens qui le sont moins, la répression déclenchée par l'ANSM et la ministre de la Santé est totalement disproportionnée. Cette dernière s'est fendue d'une réaction où elle se disait « effondrée et horrifiée » alors même que s'ouvrait le procès du Médiator, médicament horriblement toxique celui-là et à l'origine de centaines de morts et de milliers d'hospitalisations. Par ses paroles indécentement excessives, Agnès Buzyn a quasiment craché sur les tombes de ces victimes pour lesquelles elle n'a jamais manifesté la moindre compassion. On peut reprocher beaucoup de choses au duo Joyeux-Fortillan, mais il est ignoble de réagir comme si on venait de découvrir deux émules de Joseph Mengele commettant des crimes épouvantables contre l'humanité. En tant que fille de déporté, Mme Buzyn aurait pu raison garder.

Ce qui me choque encore plus que cette manœuvre de diversion permettant au gouvernement et à l'Agence du médicament de se refaire une vertu (cette dernière est inculpée également pour blessures et homicides involontaires dans le dossier Médiator), c'est que les cris d'orfraie et les appels à punition étouffent complètement les questions de fond soulevées par ce pseudo-scandale : oui ou non le professeur Fourtillan a-t-il fait une découverte majeure en décrivant la valentonine ? Est-il scientifiquement plausible que cette sécrétion émanant de la glande pinéale soit la vraie « hormone du sommeil » ? Et l'hypothèse selon laquelle une complémentation pourrait également soigner les maladies neurologiques tient-elle la route ? Depuis de nombreuses

années, la science soupçonne un lien entre le déficit en mélatonine et l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Pas plus tard que la semaine dernière, une nouvelle méta-analyse a confirmé que la dégénérescence cérébrale était synonyme de perturbation des rythmes biologiques. Mieux : plusieurs des études cliniques analysées indiquent que la mélatonine améliore le sommeil des patients et peut constituer un outil thérapeutique intéressant pour les troubles cognitifs et les premiers stades de la démence. Puisque Jean-Bernard Fourtillan soutient que deux autres hormones auraient un effet positif beaucoup plus prononcé, ne serait-il pas important de l'écouter et de se pencher sur ses travaux ? Ceux-ci n'ont pas été publiés dans des revues à comité de lecture mais ils ont fait l'objet, en 2015, d'une communication à l'Académie française de pharmacie. [Dans une vidéo d'une heure tournée en 2016](#) et postée sur YouTube, Joyeux interroge Fourtillan qui expose en détail ses recherches et les fruits qu'il en attend. Je ne suis pas biochimiste, mais ses explications me paraissent à la fois cohérentes et convaincantes. Le minimum, me semble-t-il, serait que les pouvoirs publics s'emparent du message et cherchent à le vérifier au lieu de fusiller les messagers !

Un passage de l'interview me semble particulièrement interpellant : celui où les deux comparses forment le vœu que leur patch fasse beaucoup mieux que les benzodiazépines en procurant un sommeil réparateur. À les entendre, cette classe de somnifères anxiolytiques, surconsommés malgré leurs graves effets secondaires, pourrait être avantageusement remplacée par un produit naturel, inoffensif et peu coûteux. C'est un espoir énorme et c'est une perspective encore plus enthousiasmante que celle de mieux soigner les dysfonctions neuronales. Mais c'est aussi, vous l'aurez compris, une immense menace pour une des plus grosses poules aux œufs d'or de Big Pharma. Si elle veut prouver que la « nouvelle affaire Joyeux » n'est pas montée en épingle, voire montée de toutes pièces, pour protéger les intérêts de son industrie

pharmaceutique, la France sait ce qui lui reste à faire : la lumière sur l'existence et les vertus réelles de la valentonine. Au lieu de lyncher les dissidents que leur désignent les instances étatiques, les médias pourraient également mener l'enquête et susciter le débat médico-scientifique. Dès lors que la controverse sera tranchée, on saura si l' « essai clinique sauvage » valait la peine d'être tenté et si les foudres de la justice se seront abattues injustement. En tout état de cause, je trouve indigne que des instances censées promouvoir la santé torpillent, par leur légalisme intransigeant et sous le prétexte d'une improbable dangerosité, une initiative potentiellement porteuse d'un grand progrès sanitaire. Ce n'est pas demain la veille que pareille sévérité sera appliquée aux firmes pharmaceutiques parvenant à commercialiser légalement de nombreuses drogues délétères ...

Lisez l'article en entier ici :

<https://www.neosante.eu/quid-de-la-nouvelle-affaire-joyeux/>

Quoi qu'il en soit, une manifestation de soutien au professeur Fourtillan a eu lieu hier devant l'hôpital psychiatrique, il faut continuer la mobilisation. Ne permettons pas à l'URSS de renaître de ses cendres en France sous Macron.

Lien de téléchargement :

[https://odysee.com/\\$/download/soutien-au-professeur-Fourtillan/a22af8f0fd8243cdfcf799120020fcb8ac8f695a](https://odysee.com/$/download/soutien-au-professeur-Fourtillan/a22af8f0fd8243cdfcf799120020fcb8ac8f695a)

Christine Tassin

<https://resistancerepublicaine.com/2020/12/13/enorme-scandale-le-professeur-fourtillan-avait-ete-mis-en-prison-quand-il-a-ete-enferme-en-psychiatrie/>